

Astrid Öesterreicher « On doit garder une analyse des risques »

ENTRETIEN
J.-F.M.

Astrid Öesterreicher met en doute les promesses de l'industrie et souligne que la génétique n'est pas la solution à tout.



Astrid Öesterreicher est chargée de plaider pour Testbiotech, une ONG allemande composée de scientifiques qui analysent les études des universités et des industriels concernant des OGM dans une perspective de protection de la santé et de l'environnement.

Pourquoi estimez-vous que les NGT doivent être régulés de façon aussi stricte que les OGM de première génération ?

Parce que la technologie Crispr (ciseaux moléculaires) est puissante et permet de modifier le génome de façon bien plus profonde que les anciennes techniques de modification génétique et les techniques de sélection conventionnelle, ce qui peut entraîner des risques pour l'environnement et pour la santé. On peut aboutir à des résultats qui ne ressemblent pas à ce qui peut se produire dans la nature ou via les autres techniques. Par exemple, des chercheurs ont réussi à modifier le génome du peuplier afin qu'il fleurisse après quelques mois seulement et non quelques années comme c'est le cas dans la nature. Que va-t-il se passer avec ce peuplier s'il y a croisement avec des populations

de peupliers sauvages ? Cela peut déstabiliser un écosystème. Autre exemple : au Japon, des chercheurs ont mis au point une tomate à forte teneur en Gaba (acide gamma-aminobutyrique) qui peut faire baisser la tension artérielle. Là aussi les scientifiques ont expliqué qu'ils n'avaient pas réussi à atteindre ce résultat via les techniques conventionnelles. Ce produit peut entraîner des risques par exemple pour les personnes qui ont déjà une tension basse... On doit analyser les risques avant de mettre ce genre d'organisme sur le marché et dans la nature.

Il faut donc maintenir un régime d'autorisation, une évaluation des risques mais aussi l'étiquetage et la traçabilité...
Oui. C'est essentiel de garantir une traçabilité afin qu'en cas de problème, on puisse retirer ces OGM de la nature. L'étiquetage est important pour que le consommateur puisse continuer à avoir le choix de ce qu'il mange et l'agriculteur, le choix de ce qu'il plante.

Pourquoi faudrait-il réguler les plantes issues de la mutagenèse ciblée alors que ça fait 80 ans qu'on met sur le marché des plantes issues de techniques de mutagenèse aléatoire sans régulation ?

Comme le montrent ces exemples, les ciseaux génétiques permettent d'aller plus loin que ce qui est possible de faire avec les méthodes aléatoires. Une des explications possibles tient au fait que les ciseaux génétiques peuvent entraver la restauration de la fonction génétique. Dans le génome, il y a des régions qui sont plus protégées que d'autres. Si des mutations interviennent dans ces zones, la cellule peut souvent restaurer la fonction génétique d'origine. Les NGT peuvent contourner ces mécanismes de réparation et de protection et ainsi provoquer des mutations et des combinaisons de gènes qui ne se seraient pas produites autrement.

N'est-ce pas paradoxal pour des ONG environnementales de s'opposer à une technique qui permettrait de réduire l'usage des pesticides et des engrais ?

Nous ne sommes pas complètement opposés à cette technique. Il peut y avoir des développements bénéfiques. Tout ce qu'on demande - vu la puissance de la technologie NGT -, c'est qu'on la soumette à un cadre légal qui permet de gérer les risques pour la santé et l'environnement. Il faut aussi relativiser les promesses de l'industrie. Dans les années 90, on nous a fait miroiter de belles

promesses. Les OGM allaient résoudre le problème de la faim dans le monde, réduire l'usage des pesticides... En réalité, c'est plus souvent le contraire qui s'est passé. Les cultures d'OGM en Amérique du Sud et du Nord consomment souvent plus d'herbicides qu'avant. Avec les NGT, il y a aussi une différence entre les attentes et la réalité. Regardons ce qui se passe au Japon où on les a dérégulés. On a développé des tomates qui font baisser la pression artérielle. C'est un produit *lifestyle*. Ce n'est pas nécessaire pour rendre notre agriculture plus durable. Au Japon toujours, des scientifiques ont aussi inventé des poissons NGT qui grandissent plus vite mais qui bougent peu et développent du diabète. Voici un exemple typique d'OGM allant dans le sens d'une agriculture toujours plus productive. On pousse les plantes et les animaux jusqu'à leurs extrêmes pour améliorer le rendement. Vous trouvez que c'est prometteur ?

L'étiquetage est important pour que le consommateur puisse continuer à avoir le choix de ce qu'il mange et l'agriculteur, le choix de ce qu'il plante

Il y a aussi la promesse de mettre au point des plantes mieux adaptées au changement climatique...

C'est ce que les lobbies mettent en avant, oui. Le centre de recherche de la Commission européenne (JRC) a analysé les projets de plantes NGT en développement dans les labos des universités et des entreprises. La proportion de plantes résistantes aux stress abiotiques (sécheresse, inondation...) est minuscule. Face au changement climatique, ce qu'il faut faire, c'est promouvoir la diversité dans les champs. La science montre par exemple que les cultures mixtes offrent une bien meilleure protection contre les influences climatiques et les maladies que les monocultures. Nous devrions donc rechercher quelles espèces et variétés peuvent être combinées au mieux plutôt que de chercher à étendre les monocultures. On ne doit pas uniquement se focaliser sur la gé-

SNCB

Jambon pas prêt à négocier, les préavis de grève maintenus

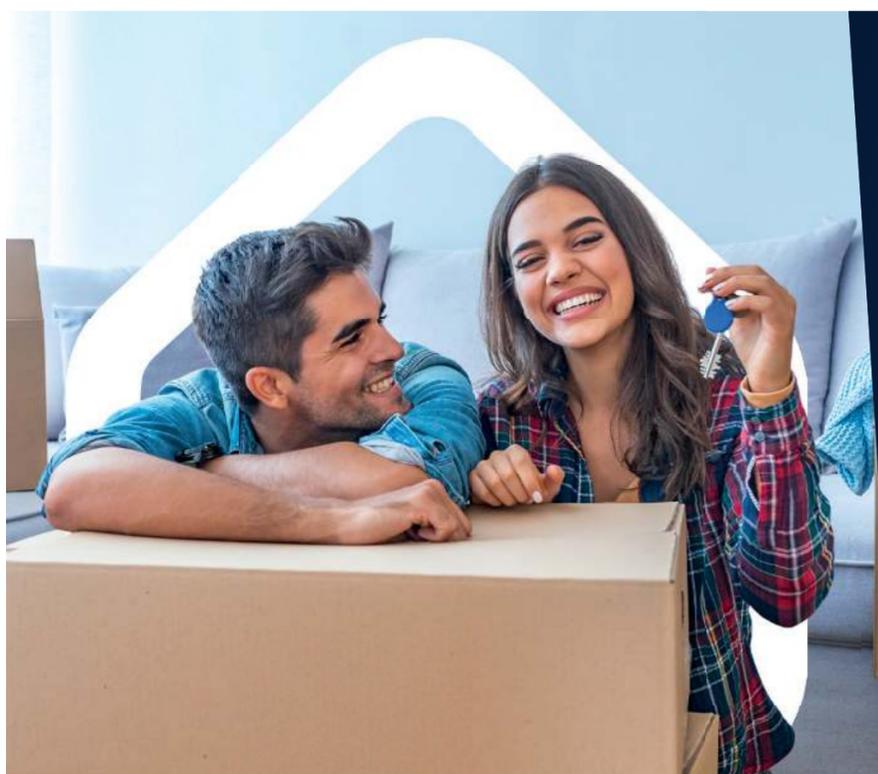
Il n'a fallu qu'une quarantaine de minutes pour que les principaux syndicats du rail constatent ne rien avoir à attendre du ministre (entre autres) des Pensions, Jan Jambon (N-VA). Le ministre s'est dit ouvert à la discussion, mais pas sur ce qui est prévu dans l'accord de gouvernement... justement ce qui fâche. Une des décisions du nouveau gouvernement qui a provoqué le dépôt de préavis de grève dont les prochaines sont programmées lundis 17 et 31 mars, c'est le passage de l'âge de la retraite du personnel « roulant », conducteurs et accompagnateurs, de 55 ans à 67 ans, graduellement. Les syndicats ont rappelé qu'en réalité, les statistiques démontrent que très peu de conducteurs et accompagnateurs

prennent réellement leur retraite à 55 ans, mais plutôt à 60 ans et plus. « Pourquoi s'opposer à la fin des 55 ans alors ? », aurait demandé le ministre. Pourquoi, si ce n'est pour des questions de principe, vouloir changer quelque chose qui n'a pas de réel impact, ont répondu les syndicats. Les autres sujets potentiellement ouverts à la discussion ne relevant pas des compétences du ministre des pensions mais bien de la SNCB et, éventuellement, du ministre de la Mobilité (aménagement de fin de carrière...), la discussion a tourné court. Il n'est pas prévu de nouvelles rencontres. Les syndicats sont donc sortis sans raison de changer leur programme de contestation : 18 jours de grève d'ici la fin juillet. E.R.

Nouvelles voitures : recommencer le marché, une perte de trois à quatre ans

Le ministre fédéral de la Mobilité, Jean-Luc Crucke (Les Engagés), a été interrogé sur la polémique qui accompagne l'attribution, par la SNCB, d'un contrat pour la fourniture de nouvelles automotrices au constructeur espagnol CAF. L'annonce avait suscité la réaction déabusée du concurrent, Alstom, implanté à Bruges et Charleroi, qui avait remis une offre 107 millions d'euros moins chère. Le ministre Crucke a rappelé que c'est un conseil d'administration de la SNCB unanime qui a effectué le choix de CAF pour poursuivre la négociation du contrat qui porte potentiellement, sur douze ans, sur plus de trois milliards d'euros. La SNCB, ajoute-t-il, est une entreprise publique mais

autonome dans ses choix. Et met en garde contre « les conséquences d'une éventuelle suspension de la décision du conseil d'administration qui aurait pour effet immédiat de relancer complètement le marché, entraînant un retard de trois à quatre ans dans l'achat de ce matériel ferroviaire ». Le ministre a également détaillé les critères entrant en fonction dans le choix du constructeur des AM30 : la valeur financière de l'offre (prix d'achat plus coût d'entretien), la qualité technique de l'offre, les conditions générales et le calendrier de livraison ainsi que, enfin, la consommation d'énergie. C'est sur l'ensemble de ces critères que CAF a obtenu une appréciation de 4 % supérieure à Alstom. E.R.



Découvrez toute l'actualité immobilière



Ce jeudi, Le Soir Immo met à l'honneur le Salon Bois & Habitat à l'occasion de son 25^e anniversaire : nouveautés, focus sur les avantages du bois et des éco-matériaux dans la construction et la rénovation, conseils d'aménagement ...

Rendez-vous en librairie et sur

lesoirimmo.be